LETTRE D'ENDOSSEMENT DU PLAN SECTORIEL EDUCATION 2018-2030 DU BENIN PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES REPRESENTANTS DE LA SOCIETE CIVILE

Madame Alice Albright,
Directrice Générale du Secrétariat du Partenariat Mondial pour l'Education
Washington U.S.A.

Cotonou, le 26 Juillet 2018

Objet : Endossement du Plan Sectoriel Education (PSE) 2018-2030 du Bénin

Madame la Directrice Générale,

Le Conseil des Ministres du Gouvernement du Bénin a approuvé, en sa session du 13 juin 2018, le Plan Sectoriel Education 2018-2030 (PSE). Cette approbation fait suite à la validation du plan le 22 mars 2018 à Cotonou par le Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLE). Celui-ci est sous la présidence conjointe d'une part du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, chef de file des ministres en charge de l'éducation, et d'autre part de la Directrice résidente de la Coopération Suisse, cheffe de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'Education.

L'évaluation externe du projet de Plan Sectoriel Education, menée entre novembre et décembre 2017, a constitué une étape clé du processus. Elle a été conduite par les PTFs et a permis d'apprécier la crédibilité du document et le respect des normes en la matière. Le Plan Sectoriel finalisé, qui a pris en compte l'essentiel des recommandations de cette évaluation externe, a été transmis au gouvernement pour approbation.

Les opinions et commentaires émis dans le cadre de la présente lettre d'endossement reposent pour une large part sur l'évaluation externe qui a été conduite suivant les standards d'assurance qualité du Partenariat Mondial pour l'Education (PME).

Commentaires généraux

Les autorités nationales ont fait preuve d'une autonomie importante dans l'élaboration du Plan Sectoriel Education (PSE). Ce processus a été mené essentiellement par des compétences nationales et de façon participative avec tous les PTF du secteur, d'une intervention ponctuelle du Pôle de Dakar/UNESCO et d'une personne ressource de l'UNICEF.

Le PSE se fonde sur une démarche d'élaboration cohérente qui repose non seulement sur une note d'analyse sectorielle de 2017, mais aussi sur les données démographiques récentes issues du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 4, 2013). La concordance des données, sur la base desquelles ont été élaborées la note d'analyse sectorielle et le modèle de simulation financière, donne au document du PSE du Bénin une fiabilité et une compréhension partagées des défis et enjeux de l'éducation.

Le PSE post 2015, en réponse au diagnostic posé par l'analyse sectorielle, a proposé une nouvelle structuration du système éducatif qui contribuera à l'amélioration de la scolarisation, du maintien et de la qualité.

Le PSE proposé à l'endossement couvre intégralement le périmètre du secteur de l'éducation, notamment l'éducation de base de 12 ans de scolarité (comprenant le préscolaire, le continuum de 10 ans, les alternatives éducatives et la préprofessionnalisation), l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. Il servira de base à une nouvelle requête de financement auprès, entre autres, du Partenariat Mondial pour l'Education.

Au regard des défis que ce PSE ambitieux se propose de relever, nous souhaitons que le montant du financement prévu par le PME soit revu à la hausse en complémentarité avec la contribution des PTF, afin de renforcer les moyens d'action du gouvernement du Bénin.

Les atouts du PSE

Le PSE et ses différentes annexes présentent des atouts évidents pour le développement du secteur de l'éducation. Ainsi:

- La vision définie dans le PSE est ambitieuse pour le secteur de l'éducation. Suivant celle-ci, le système éducatif assure à tous les apprenants(es), sans distinction aucune, l'accès aux compétences, à l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation, qui en font des citoyens épanouis, compétents et compétitifs, capables de contribuer à la croissance économique, au développement durable et à la cohésion nationale. Les liens entre la vision, les objectifs, les activités et les difficultés que doit affronter le système éducatif sont clairs.
- Le PSE envisage de passer d'une architecture actuellement pyramidale du système éducatif, principalement organisée autour du système scolaire et universitaire, à une architecture rectangulaire intégrant les programmes d'éducation alternative, les filières de pré professionnalisation, la formation technique et professionnelle ainsi que les programmes d'alphabétisation et de formation des adultes. L'éducation alternative et les dispositifs d'apprentissage menant aux Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et au Certificat de Qualification au Métier (CQM) font désormais partie intégrante du système éducatif national. Il s'agit d'offrir à des jeunes non scolarisés dans le système éducatif formel ou l'ayant abandonné précocement, un parcours adapté à leurs besoins. Le modèle de simulation et le plan d'actions prévoient les dépenses correspondantes.
- La formation professionnelle apparaît comme la deuxième priorité nationale en matière d'éducation. Il s'agit de développer une offre de formation diversifiée et innovante (ciblant à la fois des jeunes hommes et des jeunes femmes (plus ou moins qualifiés), et adaptée aux besoins de l'économie et au marché de l'emploi.
- Le maintien des apprenants et l'efficacité interne du système apparait clairement comme un axe stratégique sur lequel le gouvernement continuera à travailler dans le cadre du PSE. Il s'agit de renforcer les mesures incitatives au maintien des apprenants dans le système éducatif notamment en poursuivant le Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS) selon une approche intégrée tout en ciblant les zones de sous-scolarisation.
- Le PSE prend en compte les diverses analyses qui ont été faites sur la qualité de l'éducation au Bénin et se propose de remédier aux manquements importants qui ont été relevés. Pour cela, le document se propose de réformer le dispositif de formation initiale et continue des acteurs du secteur de l'éducation, tels que les enseignants, les formateurs et les encadreurs ainsi que le personnel administratif et d'orientation pour toutes les composantes du système.
- Le PSE est en cohérence avec le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) 2016-2021 et avec le Plan National de Développement (PND) 2018 -2025. Le modèle de simulation financière se réfère aux hypothèses de croissance économique et de recettes internes de l'Etat telles que prévues par le PAG. Ces hypothèses de croissance sont d'ailleurs moins optimistes que celles du Fonds Monétaires International (FMI). Ceci rend le modèle de simulation financière réaliste. Le PSE s'aligne aussi sur le quatrième Objectif de Développement Durable (ODD4) relatif à l'éducation inclusive et de qualité tout au long de la vie.

Points de vigilance

Le PSE et son plan d'action sont des documents riches et complets qui sont le fruit d'un processus de préparation rigoureux, participatif et piloté par les autorités sectorielles nationales. Il sera tout aussi important que sa mise en œuvre accorde une large part au dialogue politique et qu'elle tienne compte des préoccupations suivantes:

- Les documents endossés sont: le PSE, ses plans d'action et le cadre budgétaire que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) considèrent comme la référence des stratégies sectorielles et qu'ils s'engagent à soutenir. Les PTF veilleront à ce que l'élaboration d'éventuels documents sous-sectoriels, qui seraient jugées nécessaires pour opérationnaliser le PSE, soient alignés sur celui-ci.
- L'amélioration de la qualité de l'éducation et des apprentissages apparait clairement dans les priorités de la politique nationale en matière d'éducation et dans les objectifs du PSE. Les PTF et les organisations de la société civile encouragent le gouvernement à mettre en œuvre les réformes annoncées dans le document. Il convient de souligner que de nombreux exemples existent en matière d'utilisation des langues nationales pour faciliter les premiers apprentissages et relever ainsi la proportion d'élèves qui atteignent le seuil de compétences minimales en fin de cycle. Cette question de langues nationales étant d'importance majeure, les PTF et les organisations de la société civile recommandent vivement au gouvernement de la prendre en considération. Les PTF se réjouiraient de pouvoir soutenir les efforts du gouvernement pour introduire de telles approches qui ont déjà fait leur preuve dans le système éducatif béninois. Les PTF se réjouiraient également de soutenir le développement du préscolaire communautaire comme stratégie d'expansion de la préscolarisation en vue de renforcer la qualité de l'éducation.
- Parmi les risques analysés par le PSE, les PTF restent préoccupés, entre autres, par la récurrence des grèves qui constituent la plus grande hypothèque sur le système éducatif. La gestion de ces grèves requiert une analyse et la prise d'actes officiels. Nous sommes convaincus que la mise en discussion de cette question et des moyens de la modérer dans les cadres habituels de dialogue sectoriel (Conseil National du Dialogue Social, Groupe Local Education, revues conjointes du secteur, etc.), auquel participent l'ensemble de la société civile et des usagers, pourrait constituer un élément de réponse.
- L'intégration de l'alphabétisation et de l'éducation des jeunes et des adultes en lien avec le renforcement de la formation professionnelle des jeunes (par la voie de l'apprentissage) est une avancée importante faite dans le PSE. A ce sujet, nous exhortons le gouvernement à maintenir et à renforcer les initiatives actuelles en matière d'alphabétisation et d'accès au CQM en langues nationales.
- La clarification des rôles et responsabilités entre les différentes structures en charge de l'éducation, y compris la question relative à la décentralisation dans l'éducation, devra se poursuivre. Cette clarification des rôles et responsabilités devra être accompagnée par le transfert de toutes les compétences et l'assistance requises à l'exercice de ces responsabilités. Les PTFs estiment en effet que les collectivités territoriales, les fédérations et associations de parents d'élèves et les Comités de Gestion Scolaire (COGES) sont des acteurs clé de la performance et de la qualité du système d'éducation de base. Il serait pertinent que d'ici à 2030, l'enseignement technique et la formation professionnelle fassent partie des compétences transférées.
- Dans le souci de réduire ou de minimiser certains risques majeurs liés à la mise en œuvre du PSE, les PTF proposent le renforcement de la prise en compte intégrée et multisectorielles des questions liées à l'éducation.
- L'efficacité du dispositif de pilotage du PSE aura une grande influence sur l'amélioration des performances du système éducatif du Bénin. Pour y parvenir il sera nécessaire d'améliorer la coordination du secteur, de clarifier le cadre institutionnel ainsi que les rôles et les responsabilités des différentes instances de gestion: Comité de Pilotage du Secteur de l'Education (CPSE), Secrétariat Technique Permanent (STP), Conseil National pour l'Education (CNE).

- Des cadres logiques sont annexés au PSE pour chacun des 4 blocs du système éducatif: Éducation de base, Post éducation de base, Enseignement supérieur, Recherche scientifique et gouvernance. Un travail considérable a été effectué pour la préparation de ces cadres logiques. Ces derniers ne sont toutefois pas terminés. Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se proposent d'accompagner le gouvernement pour l'affinement des cadres logiques. Cet affinement devrait faire partie des premières activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du PSE.
- Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) exhortent le Gouvernement à assurer la mise en place d'un système d'information inclusif, fonctionnel, autonome et moderne, permettant l'accès à distance à des données fiables sur le système éducatif. Ce système devra inclure les données existantes sur les alternatives éducatives et sur l'inclusion.
- Pour assurer une participation active et efficace des acteurs communautaires, les organisations de la société civile souhaitent l'organisation de revues sectorielles conjointes au niveau départemental.
- La réduction des disparités, notamment géographiques, de genre et d'équité sociale, dans l'accès à une éducation inclusive et de qualité est également une priorité à laquelle les documents endossés n'apportent pour l'instant que des réponses partielles. Les partenaires techniques et financiers (PTF) resteront attentifs aux efforts faits par le gouvernement pour réduire le déficit en enseignants qualifiés, en infrastructures scolaires et en matériel didactique. Le respect du temps scolaire, prenant en compte les spécificités de chaque région, est également un sujet de préoccupation. Ces points seront suivis dans le dialogue politique.
- Les partenaires resteront également attentifs au respect des engagements financiers pris par l'Etat envers le PSE. Ceci devrait se traduire par une allocation budgétaire conséquente et équitable au niveau de chacun des sous-secteurs et à l'établissement de partenariats fructueux entre l'Etat et le secteur privé.

Conclusion

Après revue du Plan Sectoriel Education 2018-2030 (PSE) proposé par le Gouvernement du Bénin, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) estiment que le document est exhaustif et crédible car reposant sur :

- un processus d'élaboration du PSE sur une base participative ;
- des orientations pertinentes pour le secteur ;
- la prise en compte de la majorité des recommandations pertinentes de l'évaluation indépendante ;
- des résultats ambitieux mais réalistes tenant compte des risques ;
- une évaluation réaliste des coûts de programme et gap de financement ;
- la cohérence du Plan avec les politiques et stratégies nationales de développement et les objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- l'adoption du PSE par le Conseil des Ministres du Gouvernement du Bénin le 13 juin 2018.

Compte tenu de l'analyse détaillée ci-dessus, nous, Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'éducation au Bénin ainsi que les organisations de la société civile, endossons le PSE 2018-2030 ainsi que ses différentes annexes.

Veuillez agréer Madame la Directrice Générale, l'expression de toute notre considération.

1. **Pour le Bureau de la Coopération suisse, représenté par sa Directrice résidente au Bénin,**

Mme Valérie LIECHTI
Signature et cachet

2. **Pour l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, représentée par son Ambassadeur près le Bénin,**

M. Achim TRÖSTER
Signature et cachet

3. **Pour l'Ambassade du Japon, représentée par son Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire près le Bénin,**

AMBASSADE DU JAPON
08 BP 283 - TEL(+229) 21 30 59 86
FAX(+229) 21 30 59 94 COTONOU - BENIN

M. Kiyofumi KONISHI
Signature et cachet

4. **Pour la Banque Mondiale, représentée par son représentant résident au Bénin**

Mme Katrina SHARKEY
Signature et cachet

5. **Pour l'Agence Française de Développement, représentée par son Directeur au Bénin,**

M. Adrien HAYE
Signature et cachet

6. **Pour les Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), représenté par son représentant résident au Bénin,**

M. Claude KAMENGA
Signature et cachet

7. **Pour le Programme Alimentaire Mondial (PAM), représenté par son représentant résident au Bénin,**

M. Guy ADOUA
Signature et cachet

8. **Pour le Bureau régional de l'UNESCO basé à Abuja, représenté par son Directeur à Abuja,**

BUREAU DU
COORDONNATEUR RESIDENT
SNU BEN

M. Yao YDO
Signature et cachet

9. **Pour le Plan International Bénin, représenté par son Représentant résident p.i au Bénin,**

M. Paul FAGNON
Signature et cachet

10. **Pour le WeWorld Bénin, représenté par sa représentante Pays,**

Cotonou
Bénin

Mme Emilia VAVASSORI
Signature et cachet

11. **Pour la Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education pour Tous (CBO-EPT), représenté par son Président,**

M. Thomas Kossi CAKPO
Signature et cachet